

Modification du PLU : présentation et restitution le 1er février à 19 h

Faire évoluer le Plan local d'urbanisme pour mieux répondre aux besoins des Gentilléen-nes.

En 2021, le bilan d'application du Plan local d'urbanisme (PLU) de Gentilly a été présenté. Globalement positif, il a néanmoins mis en évidence des points de vigilance sur la nécessité d'une maîtrise des rythmes de croissance de la démographie locale et de la construction privée dans le diffus, au bénéfice des surfaces d'espaces verts notamment en pleine terre, mais sans remettre en cause la nécessité de production de logements accessibles aux populations modestes, notamment par la construction publique.

Dès lors, à la demande de la Ville de Gentilly, l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT GOSB), compétent en matière de PLU, a engagé une procédure de modification permettant de gérer la phase de transition jusqu'à l'approbation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) envisagée pour fin 2025.

Objectifs de la modification du PLU :

- Augmenter les surfaces d'espaces verts de pleine terre et réduire les emprises au sol possibles sur certains secteurs ;
- Faciliter dans le même temps les possibilités de parcours résidentiel des Gentilléens et l'accès au logement des plus modestes.
- Mieux gérer les transitions entre les secteurs à vocation de densification importante et les secteurs les moins denses de la commune ;
- Adapter ponctuellement les hauteurs permises sur certains secteurs ;
- Mettre en place des périmètres de projet et des périmètres d'études permettant de gérer de manière différenciée dans l'espace et dans le temps le principe de ralentissement urbain global à l'échelle de la commune

Des ateliers participatifs thématiques :

Afin de faire vivre la concertation sur l'évolution souhaitable des règles du PLU, la ville de Gentilly, en partenariat avec le bureau d'études *Espace Ville* qui l'accompagne dans cette démarche, des ateliers en petits groupes ont eu lieu en fin d'année 2022, permettant à chacun de s'exprimer et de faire valoir son point de vue sur un certain nombre de thématiques en rapport direct avec les objectifs de la modification envisagée.

Présentation du projet de modification

Suite aux ateliers thématiques qui se sont déroulés en fin d'année 2022, il vous est proposé une séance de restitution et de présentation du projet de modification le :

Mercredi 1er Février 2023 à 19h

au Centre Municipal d'Action Culturelle (CMAC)
2, rue Jules Ferry – 94250 Gentilly

> En savoir plus sur la modification du PLU et les modalités de concertation/contributions, rendez-vous sur la [page dédiée](#) de la rubrique Aménagement et Urbanisme.

Publié le 09 janvier 2023